

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

**- SEANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 -**

- 1 CANNES-ÉCLUSE – Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) 09h30**
- Projet d'arrêté préfectoral autorisant la Communauté de Communes du Pays de Montereau à distribuer l'eau en vue de la consommation humaine issue des captages situés sur la commune de Cannes-Écluse, lieudit «Ports aux Oies».
- Rapporteur : Mme Alice ARLOT-HENRY – Délégation départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France
- 2 COLLÉGIEN – FERRIÈRES-EN-BRIE - Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire (CAMG) 10h00**
- Demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la création et l'exploitation des dispositifs de régulation des eaux pluviales de la ZAC de Lamirault-Collégien, sur le territoire des communes de Collégien et de Ferrières-en-Brie.
- Rapporteur : M. Lionel SAMSON – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne
- 3 SEINE-ET-MARNE – Information sur la problématique des pesticides et des métabolites 10h30**
- Rapporteur : M. Arnaud TÉTILLON – Délégation départementale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France